

Plan de Rénovation Énergétique du Bâtiment



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Du PREH vers le PREB

- Élargissement du champ de la rénovation énergétique de l'Habitat à tout types de Bâtiments
- Concertation nationale et locale pour préciser les actions du PREB

PLAN DE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE DES
BÂTIMENTS



Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments

UN **PLAN** QUI COMPREND

12 ACTIONS → **4** AXES

Axe 1

Faire de la rénovation énergétique des bâtiments une priorité nationale avec des objectifs clairs, des données accessibles et un pilotage associant tous les acteurs

Axe 2

Créer les conditions de la massification de la rénovation des logements et lutter en priorité contre la précarité énergétique

Axe 3

Accélérer la rénovation et les économies d'énergie des bâtiments tertiaires, en particulier du parc public

Axe 4

Accélérer la montée en compétence et les innovations de la filière de la rénovation des bâtiments

PREB : LES MESURES PHARES

- Simplifier les aides : création d'une prime en remplacement du CITE ⇒ repoussée en 2020
- ➔ Accentuer la formation des professionnels et renforcer les contrôles
- ➔ Fiabiliser l'étiquette énergie : méthode unifiée, augmentation des contrôles
- ➔ Encourager la rénovation des bâtiments tertiaires publics et privés
- ➔ FAIRE « Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique »
 - Une communication grand public
 - Signature commune pour les acteurs de la rénovation



CONTRE LES PROBLÈMES D'HUMIDITÉ
IL Y A MIEUX À FAIRE

FAIRE, c'est le service qui vous guide pour améliorer le confort de votre logement. Nos conseillers vous proposent gratuitement des conseils adaptés pour vos travaux de rénovation.

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel ou sur faire.fr

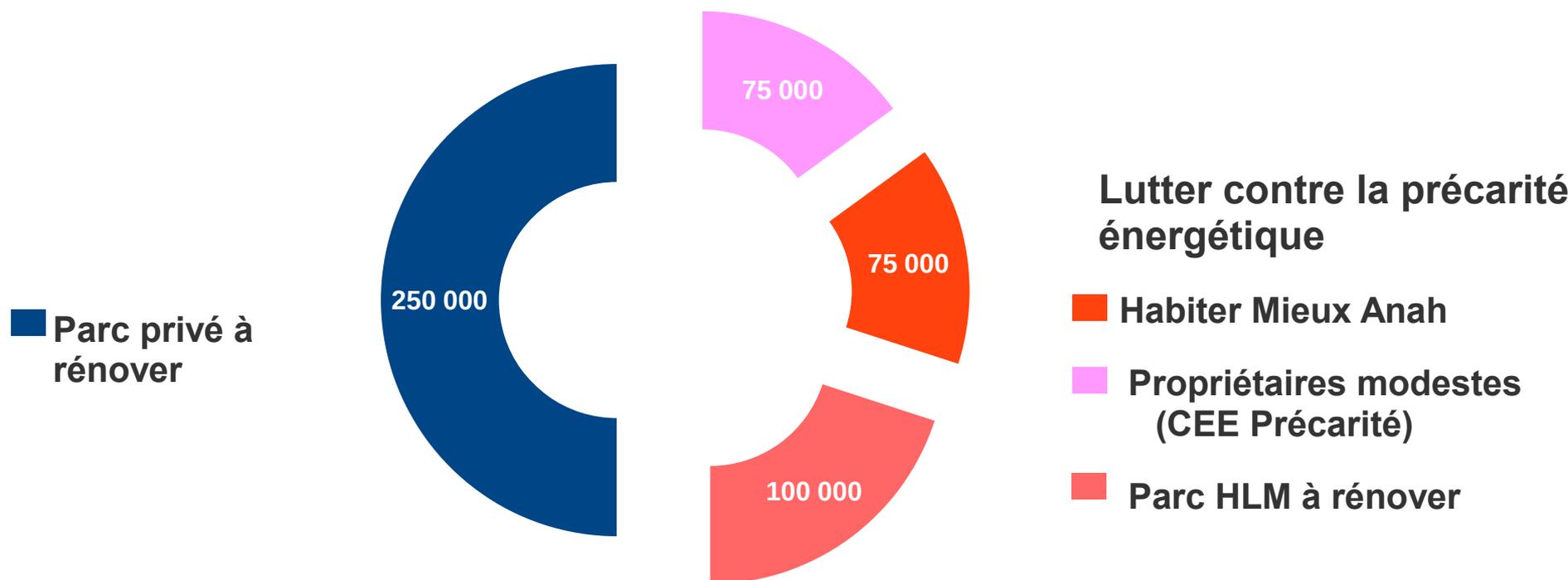
FAIRE TOUS ÉCO-CONFORTABLES



Objectifs annuels du PREB

500 000 logements à rénover par an

Objectifs REPOS : 52 000 logements/an



PREB : les moyens mis en œuvre

1,2 milliard d'€ sur 5 ans pour l'ANAH / Habiter Mieux ⇒ objectif rénover 375 000 logements y compris les copropriétés

3 milliards d'€ sur 5 ans pour le logement social ⇒ rénovation de 500 000 logements

5 milliards d'€ de travaux sur 3 ans via les CEE ⇒ travaux de rénovation avec une part réservée aux revenus les plus modestes

4,8 milliards d'€ sur 5 ans pour les bâtiments publics ⇒ 3 milliards pour les collectivités territoriales dont 2,5 milliards de prêts et d'avances de la Caisse des dépôts

200 millions d'€ pour l'innovation, la formation ⇒ formation initiale, appels à projets, formation syndics de copropriétés

PREB : À venir un programme de travail à construire en Occitanie

- **Un objectif partagé**, inscrit dans la trajectoire Région à Énergie Positive
- Une démarche concertée engagée
 - Élaboration d'un état des lieux qualitatif
 - Proposition d'une feuille de route régionale



MERCI DE VOTRE ATTENTION



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE